

ASSEMBLÉE NATIONALE
3 mars 2025

VISANT À SORTIR LA FRANCE DU PIÈGE DU NARCOTRAFFIC - (N° 907)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CL609

présenté par
M. Vicot, rapporteur

ARTICLE 20

À la fin de l'alinéa 2, substituer à la référence :

« 706-94 »

la référence :

« 706-74 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de correction d'une référence.